

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 22 (1938)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 22^e ANNÉE

N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1938.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Que meprèze lo pouï, djamé ne vous avae le prau. (qui méprise les petites choses, jamais n'aura l'aisance).

LE SANGLIER DANS LE JURA.⁽¹⁾

(SUITE)

1931 (suite). Dans le massif de forêts situé entre les communes de Pomy, Uvresins et Donneloye, des chasseurs d'Yverdon de Cuarny et de Mollondin tirent, le vendredi 13, un sanglier. Le lendemain, ce même groupe abat, près de la ferme de la Mauguettaz, dans les côtes dominant la Monthue, une laie portante de sept petits, un sanglier vint s'ajouter au tableau. Ces animaux pesaient de 40 à 70 kilos, suivant l'individu.

A la mi-mars au grand ébahissement des habitants d'Écoteaux, hameau à 4 km. N.-E. d'Oron-la-Ville (Tand), sont relevées les traces du passage d'un sanglier dans la forêt de l'Éberoy (Éber est le nom allemand du sanglier mâle) et dans les ravins de la Mornaz (affluent de la Broye) au nord du hameau. Le 17, une traque est organisée et les chasseurs sous la direction du gendarme de Palézieux, parcourent les hautes futaies, furetent les taillis pendant de longues heures, mais en vain. Les poursuivants fatigués rentrent désappointés. L'animal était disparu.

Dans la région de Bas-Aegeri (C^{ton} de Long) et dans le canton de Schaffhouse on signale la présence de sangliers. Quelques-uns ont été abattus.

Des chasseurs de Montcherand et d'Orbe ont tué dans les bois de la Râpe leur treizième sanglier (Journaux du 25 mars).

Juin. On nous communique de Montfaucon (Falkenberg), dist. des Franches-Montagnes, à 1006 m. alt., le 17: "Dans les finages de Pré-Petitjean on a vu une laie suivie de ses marcassins. Il est rare d'observer, en été, des sangliers dans la région."

Juillet. Les jeunes fribourgeois du 4, rapportent: "Depuis quelques temps les champs

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1937, N°4, p. 39.

de pommes de terre d'une commune de la Yveroyse étaient saccagés. Un agriculteur, occupé à faucher, découvrit dans un fourré le gîte d'un sanglier. Autorisé par la préfecture du district, il se mit à l'affût et réussit à abattre un jeune animal pesant 65 kilos. Il est à supposer que ce sanglier était resté dans la contrée depuis le dernier hiver.

Sur la rive droite de l'Aar, près d'Umiken, dist. de Brugg (Argovie) on a aperçu une bande de quinze sangliers.

Août. M. Emery, géomètre nous communique de Saint-Blaise: „En août 1929 et de même au cours de l'été 1931, je relève une piste de sangliers partant de la région du sommet de Serroue, entre Enges et Signières, descendant en biais la pente nord, dite de l'Envers, pour gagner en O. S-O. Grange-Fallier ou la Métairie Lordel. Dans les prés je relève quelques bœufs; du bois les bêtes noires se dirigeaient de préférence sur les bruyons semés, ici & là, dans la campagne”.

Il se présente parfois qu'un vieux sanglier solitaire devienne dangereux pour les humains qu'il rencontre, témoin le fait suivant relaté par les journaux du 24: „A Gattikon, près de Thalwil (dist. de Horgen, Zurich) un marchand de bestiaux ayant été attaqué par un sanglier, un valet de ferme accouru, au secours de l'assailli, est aussi mis à mal par la bête devenue furieuse.”

Novembre. Un autre épisode drolatique est publié par la „Feuille d'avis de Lausanne” du 21: „Un marchand de bétail de Montricher, revenait le 17 au soir, de Mont-la-Ville. Dans les bois de l'Isle, à un endroit situé entre le pont de la Ceejaulaz et le lieudit „au 12%”, son automobile se trouva tout à coup entourée d'une douzaine de sangliers, surgis du bois. Le conducteur ressentit nettement le mouvement ondulatoire imprimé à sa machine par les pachydermes se démenant sous elle, en essayant de traverser la route. C'est en grommelant que ces animaux disparurent dans la forêt. Le conducteur descendit alors de sa machine et trouva dessous un carcassin du poids de 20 kilos environ, l'animal était mortellement blessé. Il est probable que d'autres de ces bêtes noires ont aussi reçu quelques dommages.

Décembre. La neige fine et poudreuse tombée depuis le 29, formant une couche de 20 cm, aura fait sortir les sangliers des forêts. Les premières battues en terre vaudoise ont eu lieu le 31. Nous extrayons des „Settres vaudoises” ce qui suit: „Une centaine de sangliers auraient été tués en 1931, dans le Canton de Vaud. Le Pied du Jura, le Gros de Vaud sont les contrées que cet animal fréquente le plus, car il y trouve la subsistance. Mais il se risque aussi dans la vallée de la Broye; pousse une pointe du côté des Préalpes (témoin l'animal rencontré au-dessus de Yveroy, dans le massif du Pélérin). Il a aussi franchi la Grande Eau, entre le Grand district et la région valaisanne de Monthey”.

M. Maurice Morillon, ancien insp. forestier, nous communique: „De l'automne 1930 au printemps 1931, les chasseurs vaudois ont annoncé au „Service cantonal des forêts, chasse et pêche” à Lausanne, en vue d'obtenir les primes promises pour chaque sanglier tué: 11 carcassins mâles et 2 femelles, 91 mâles adultes et 53 femelles. Ces dernières étaient portantes de 111 petits. — Le montant des primes payées pour ces 159 animaux s'élève à frs 7620. —

Avant de clôturer ces notes pour 1931, nous nous permettons d'élever un mot en faveur de ces "reliques de notre faune helvétique."

Voici ce que disait le journal "Wald und Hund, 1931" : "Les sangliers sont connus pour détruire de nombreuses ^{insectes} nuisibles ainsi que leurs ^{larves}, ils se montrent en cela très utiles. — On sait moins qu'ils sont de grands destructeurs de mulots et de campagnols adultes et jeunes, qu'ils désorent les provisions accumulées par ces rongeurs. C'est pourquoi l'agriculteur devrait se montrer plus tolérant à leur égard."

Dans la "Diana", janvier 1932, M. H. Borel de Genève écrit : "Que sont devenus les sangliers si l'on en tue 160 comme cette année ? Des dégâts, certes ils en font ! mais bien moins qu'on ne le dit. A part les pommes de terre et le blé mangés, le reste est peu de chose. J'ai eu, chez moi ⁽¹⁾, des prés complètement retournés en automne, après la fonte de la neige le dommage était à peine visible. En forêt, le sanglier est utile, il mange des quantités de taupes, de mulots, de larves d'insectes et enterre la graine des arbres."

1932. — A la mi-janvier, on signale un peu partout la présence de sangliers dans la région des Côtes du Doubs, sur territoire bernois. Les fermiers partent en battues parfois fructueuses, mais les champs dépourvus de neige montrent les dégâts occasionnés aux céréales par les pachydermes.

M. Moreillon, insp. forestier, nous communiquait, à fin janvier : "Les sangliers si nombreux au cours de l'hiver 1930-31 dans le Jura vaudois principalement, semblent être moins abondants (1931-32), l'absence de neige n'ayant point permis de les repérer. — Est-ce l'effet des nombreuses traques ou ces animaux ont-ils émigrés ?"

"Il est vrai qu'en 1931, 159 sangliers ont été tués dans le pays de Vaud, c'est un nombre respectable. Les contrées les plus fréquentées par cet animal sont le Pied du Jura et le Gros de Vaud, ce sont celles qui lui assurent le mieux sa subsistance."

Août. — M. Charles Emery, géomètre nous communique, de Saint-Blaise : "En me rendant au signal trigonométrique "Les Rosières", situé sur la Commune de Signières, au lieudit "Son Mont, au N-O des pâturages de Hans Rogneux, j'ai trouvé là, un pré bouleversé sur une vingtaine de mètres carrés par les sangliers. Ces fouillures étaient de date récente."

Septembre. — Je relève au nord de la forêt de Sertoux, non loin de la lisière, des bontis de sangliers."

Novembre. — L'"Illustré" du 3, annonçait que deux chasseurs avaient tiré un sanglier dans la région du Col des Mosses de Gessenay (Saanen Maeser), commune de Gessenay (Berne).

Les journaux bâlois du 28, apprenaient à leurs lecteurs qu'à proximité de la frontière badoise, dans une forêt, près de Bettingen, à 7 km. N-E de Bâle, cinq sangliers, deux adultes et 3 bêtes rousses (jeunes n'ayant pas encore atteint l'âge d'un an) avaient fait un crochet sur territoire suisse, puis s'étaient dirigés vers la frontière allemande.

A suivre

(1) Aux Erses, sur Muttrix à 1144 m. alt., Montagne du Montaubert (Vaud).

AGE DES OISEAUX.

Au printemps dernier, M. G. Hafner, membre de la S.S.E.P.O., a fait à Soleure, une observation intéressante, au point de vue ornithologique. Tôt après le retour des martinets noirs à leur place de nichée, trente de ces oiseaux furent capturés, leur abdomen teint en rouge, puis, par avion transportés à Lisbonne, donc à 1600 km; là, ils furent relâchés et chose frappante, 70 heures après ces martinets teints tournoyaient au-dessus de Soleure.

Parmi ces martinets capturés l'un portait un anneau datant du 3 août 1923, il était donc âgé de 15 ans. Un second "râcle" annelé le même jour, fut repris à Bienne le 1^{er} juin 1937.

J.M.X.

HELIANTHE AVENTUREUX.

L'on sait que des graines sont parfois transportées assez loin par la force du vent, certains oiseaux (mésanges, sittelles) établissent aussi des cachettes-réserves dans des anfractuosités.

On a pu observer sur la façade ouest du Collège Saint-Michel de Fribourg, à 12 m. environ au-dessus du sol, un plant de tournesol dont la graine avait germé dans l'interstice laissé entre 2 moellons, une tige assez longue, terminée par un capitule normal s'était développée

F^d. L^s. Ritter.



F^d. L^s. Ritter.

PRÉHISTOIRE. (1) Dans la forêt de l'Éter, dans les parages de la maison forestière "à la Baraque", sur la route de Trachaux à Signières, la "Commission des fouilles pré-historiques" a fait des recherches dans un tumulus, absolument intact, repéré par M. Samuel Ferret, architecte. - Dans une séance de la Soc. d'hist. et d'archéologie, de Tenchâtel, M. Paul Tunga a soumis à ses auditeurs, les conclusions provisoires concernant les trouvailles archéologiques. Le tumulus a livré 3 squelettes, dont les deux premières, dit l'éminent professeur, peuvent appartenir au premier âge du fer (époque de Hallstatt) et étaient entoués de vases d'une forme exceptionnelle.

Le troisième squelette protégé par une quadruple calotte de pierre doit dater du début de l'âge du bronze donc d'environ 1000 ans antérieur aux 2 autres. Il s'agit d'un guerrier entouré de ses armes, un poignard triangulaire à 2 rivets et une hache spatulée, objets caractéristiques du début de l'époque du bronze. - Près du corps on découvrit encore une épingle longue de 27 cm., devant retenir la tunique et plus bas, à l'endroit de la main gauche, absente on ne sait trop pourquoi, gisait une bague d'or pur côtelée et ornée de ciselures, objet rare, car c'est le seul en Suisse de cette époque reculée.

A.B.

— On nous communique de Bienne, entre Locraz (Lüscherz) et Hagnek (dist. de Celler), les fouilles sont terminées. Il a été mis à jour un second pont parallèle au premier, mais dans un moins bon état; une partie de terrain pavé, datant de l'âge de la pierre, point d'aboutissement des deux ponts; ceux-ci étaient protégés par une forte palissade, dont on a retrouvé quelques restes.

R.T.

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1937, N° 4, p. 47.

LA BAIE D'Auvernier.⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

Ajoutons encore quelques caractéristiques concernant cet oiseau ; bec long, yeux gros et saillants, paraissant rejetés en arrière vers l'occiput arrondi ; son plumage sur le dessus présente un embrouillamini de teintes brun-foncé, brun-grisâtre, raiées et de marbré, il existe une grande variété dans le plumage, coïncidant souvent avec des différences dans les dimensions. Il en est de même pour sa cousine, la "bécassine des marais", de taille plus faible, mais de formes sveltes et élégantes, circulant plus volontiers en plein jour, ayant les mêmes moeurs. Son plumage avec des taches foncées sur le sommet de la tête et sa partie postérieure, placées en bandes et raies longitudinales, ce qui permet à l'oiseau de se dissimuler facilement parmi les joncs et autres herbes palustres. Son vol rapide est accompagné de brusques zigzags ; lorsque cet oiseau atterrit, il arrive si brusquement, il tombe semble-t-il, et reste sur place - dans sa chute il produit un bruit particulier (d'où son nom vulgaire de "chevelle", sorte de bêlement, produit par les vibrations des grandes plumes, atteignant le sol ailes étendues. Nous retrouvons dans notre "Carnet d'observations" les notes ci-après : 1911, octobre 20, près d'Auvernier, au Creux des Grenouilles, une bécassine isolée (depuis le 2, un fort passage de ces migratrices, était signalé au bout du lac. - 1916, octobre 24, levé une chevelle dans un pré marécageux, aux abords de la gare ; 25, on m'apporte un ind. mort, mais encore chaud, tué au contact d'un fil aérien, dans le voisinage du lieu sus indiqué. - 1919, octobre 4, levé près du Bied, un ind., dans un champ humide - 1920, oct. 5, un sujet mort, trouvé près de la Viticulture, sur le sentier du Trami ; 29, 4 ind. de passage dans le marécage du Creux des Grenouilles (Auvernier) - 1922, décembre 7, trouvé encore un ind. mort près d'Auvernier - 1927, novembre 3, passage signalé dans les grèves herbeuses de la baie.

D'après certains observateurs la "grosse bécassine" (bécassine double) et la "petite bécassine" (béc. sourde) y feraient aussi de brèves apparitions. - Un ami, épris d'ornithologie et observateur perspicace, me signalait que du 15 au 30 août 1918, cinq grosses bécassines, avaient stationné de l'embouchure de la Reuse aux grèves herbeuses du Petit Cortailled.

Un groupe de visiteurs, soit printaniers, soit automnaux est représenté par les chevaliers, amateurs des terrains vaseux, près humides où ils trouvent leur nourriture : insectes et leurs larves, petits crustacés et mollusques, vers.

Le 13 sept. 1915, de mon train à l'arrêt en gare de Saint-Blaise, j'observe au début de l'après-midi, trois chevaliers arlequins au plumage clair, fouillant la vase. La manœuvre des wagons ne dérange point les échassiers. Le 24, ils sont signalés dans les parages de la baie d'Auvernier, grève du Bied, de la Baie du Petit Cortailled, port de Saint-Blaise 1919, 15 avril, 3 individus au plumage sombre vermillent dans le marécage de la Patinoire de Colombier, je les observe longuement.

(1) Voir : "Rameau de Sapin" 1938, N° 1, p. 7.

Un autre espèce à pieds rouges est le chev. gambette, observé : 1918, 13 sept. un "sif-flaçon" scrutant la vase du delta du Ruisseau des Allées. — 1919, du 4 au 7 avril, 2 ind. séjournent dans la Patinoire de Colombier. — 1920, 25 septembre, je repère sur la partie sablonneuse de la grève près des Bains des Dames (Colombier), un chevalier gris ou aboyeur isolé.

Dans les parages de la baie, le chevalier cul-blanc apparaît assez régulièrement, dans nos "Notes" nous relevons : 1910, mai 28, 4 chev. culs-blancs patangent à l'embouchure du ruisseau des Allées — 1911, nov. 3, même endroit, un seul individu au vol. — 1913, mai 7, 1 cul-blanc ; juillet 15, 1 ind. ; 23, 1, 2, 2 ; août 11, groupe de 5 ; 15 & 21, 1 ind. ; observations faites entre le Bied et le Grand Tercet — 1914, avril 28, un cul-blanc, au Creux des Grenouilles, sur grève submergée ; 12, 3 ind. aux Ruana, sur rive caillouteuse. — 1915, avril 21, 1 ind. ruisseau des Allées ; en octobre noté 3 observations le long de la rive. — 1916, juin 7, du Bas au Bied, observé un volier de 8 à 10 ind. ; juillet 19, 2 culs-blancs, près d'Auxenier — 1917, sept. 8 & 14, octobre 14, observé 2 ou 1, dans les parages de la Patinoire — 1918, avril 16, 1 observ. rive baie ; fin août, quelques ind. se tiennent, sur les rives des Baies d'Auxenier et de Cortailloz ; sept. 13, 5 ind. vers le Séchen ; octobre 23 un ind. Port d'Auxenier. — 1919, août 2, 2 culs-blancs, bas du Ruisseau des Allées ; mi à fin août, un ind. se tient le long de la Basse-Neuse ; octobre 5, un ind. dans la Réserve. — 1920, avril 9 et sept 17, 2 observ. Ruisseau des Allées. — 1921, mai 10, seule observation. — 1922, avril 26, 2 ind. ; juillet 21, 3 culs-blancs. — 1931, du 2 au 9 novembre quelques culs-blancs stationnent sur les rives de la Baie. — De ces observations successives j'en avais déduit que cette espèce pouvait être considérée comme nicheuse, dans les parages de la Baie et de la Basse-Neuse.

Un chevalier de petite taille fait des apparitions irrégulières le long des rives, c'est le chevalier guignette, observé : 1913, septembre 16, 17, 18, 19 et 21, un ind. stationné aux abords du Port de Colombier capturait des *Temura* (Névroptères) à la surface de l'eau ; octobre 6 près d'Auxenier, observé un ind. courant sur la rive — 1914, mai 2, une guignette sur la grève, vis à vis de la Viticulture à Auxenier — 1915, octobre 16, sur le piercé longeant le tram, à Champ-Bougin (p. Serrières), un ind. s'envole devant moi. 1912, mai 5 et 12, 2 guignettes sur la grève, p. Auxenier. — 1920, août 31, un ind. sur la rive aux Ruana (Auxenier) 1921, mai 23, 2 ind. furetent dans une partie herbeuse de la rive, p. Auxenier. — 1937, mai 14, une guignette sur le piercé du tram, à la station de Serrières.

Dans mes notes je lis : 20 octobre 1911, j'observe vers 17 h. à l'embouchure du ruisseau des Allées un groupe de 12 bécasseaux (*Tringa*) et 2 chevaliers de taille moyenne, la brume m'empêche de les reconnaître plus exactement.

Voici un estivant d'au-delà le cercle arctique qui vient parfois visiter notre baie à l'automne, c'est le phalarope hyperboré, le 17 novembre 1908, je fais lever, dans la Réserve, posé sur la rive, un oiseau que je reconnus à ses allures pour être un phalarope (Sp ?), — l'ayant observé souvent aux "Spitzbergen" en 1906, 1910 et 1911. — Le lendemain 18 nov., M. J. Chautems m'envoie un oiseau, qu'il avait tiré, il picorait des mouchetons à la surface de l'eau, c'était un phalarope lobé en plumage d'hiver, fait qui m'avait empêché de le déterminer le jour précédent. C'était peut-être le même individu, il figure actuellement dans la collection locale du Musée d'hist. nat. de Neuchâtel

1910, au commencement de novembre, le D^r Yanga, Paul, m'écrivait de Saint-Aubin, qu'il avait tiré en plein lac un phalarope (sans désignation d'espèce), après les tempêtes de N-O. - 1917, fin novembre, à peu près au même point que le 18.11.08, je fais partir soudainement du bord de l'eau un phalarope gris de plumage. - 1932, octobre 8, M. J. Chautems, d'Ansevier tire en plein lac un phalarope lobé, portant encore sur le dos des plumes rousses de sa livrée d'été et une coloration rousse pâle, au côté gauche du bas du cou, restes de son collier estival roux-rif



Encore l'observation exceptionnelle d'une espèce très rare pour notre pays: 1911, 15 septembre, vers 17 h. au moment du passage du tram deux arcolettes à nuque noire s'envolaient du terrain marécageux de la prairie de Colombier.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE. suite à la ligne 30, p. 22, N° 2, mai 1937.

La caille des blés était autrefois commune dans notre Yignoble, tout le long de la rive nord du lac; puis, l'emploi de la faucheuse mécanique, l'utilisation des produits chimiques, firent avorter néfaste, la caille devint chaque année plus rare. Cet oiseau migrateur ne niche plus dans les prés de Reuse, région voisine de la Baie. Nos dernières observations sont les suivantes: 1908, 7 juin, cris de rappel d'une caille entre Grandchamp et les Isles; puis un second migrateur annonce sa présence aux Prés de Reuse. - 1915 aucune, tandis qu'elles sont signalées à la Tourne, dans la Vallée de la Sagne, sur le Communal, à Entre Deux Monts, Vallée du Loche, Vallon des Terrières. - 1916, 6 juin, un ind. sur Planeyse, près gare C.F.F., Colombier. - 1919, mi-octobre passage signalé aux Prés de Reuse, ces oiseaux se tiennent dans les betteraves. - 1922, même observation fin octobre. - 1924, mi-juin, chant sur Planeyse et au milieu d'octobre passage Prés de Reuse.

Durant l'hiver rigoureux de 1830, un gros oiseau inconnu errait dans les Prés de Reuse, farouche, il ne se laissait point approcher, les habitants du hameau voisin avertirent le capitaine Yanga, fervent ornithologiste, qui reconnut une outarde barbe, gros échassier sans doute égaré dans la région. Une trappe amorcée d'un beau chou fut tendue, la grande outarde s'y fit prendre quoique très amaigrie elle pesait encore 24 ½ livres. Ce spécimen fut naturalisé et figure actuellement au Musée d'hist. nat. de Lausanne, dans la collection Yanga (R. de G. 1872, p. 36). - C'est le seul sujet de cette espèce qui ait été observé, dans les parages immédiats de la Baie. - En décembre 1902, un individu, juv. de l'année, d'un groupe de trois, s'électrocuta entre Cressier et Cornaux (R. de Sapin, 1903, p. 2.)

Tous arrivons aux palmipèdes, caractérisés par les trois doigts antérieurs palmés, entièrement ou non, le pouce postérieur restant libre.

Ces migrateurs nous viennent des contrées septentrionales, leur régime herbivore en font des oiseaux plus terrestres qu'aquatiques. Bons voliers les oies voyagent en petit groupe suivant une ligne oblique, si les individus sont nombreux ils forment un angle aigu, sommet en avant, à branches inégales, les voyageuses poussent en volant des

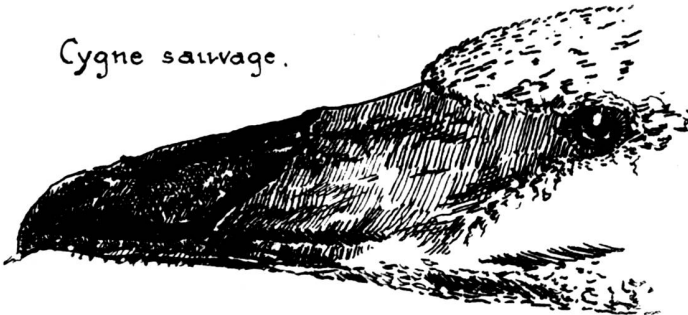
cris sonores annonçant de loin leur passage. Comme espèces citons : l'oie cendrée, l'oie des moissons, l'oie rieuse, caractérisée par son front blanc, nous les groupons sous l'appellation commune "oie sauvage" n'ayant pu vérifier leur espèce : 1910, du 20 nov. au 3 déc. une douzaine d'ind. stationnent aux Pres de Rense. - 1911, du 18 au 20 janv., observées au même endroit.

1914, au commencement de février un vol d'oies est signalé, séjournant dans la journée sur la glace, extrémité E. du lac. - Octobre 29, passage à une grande hauteur, à 13 h. 50 de migratrices, entendu distinctement leurs cris claironnants, mais ciel nuageux et brume, n'empêchent de les distinguer.

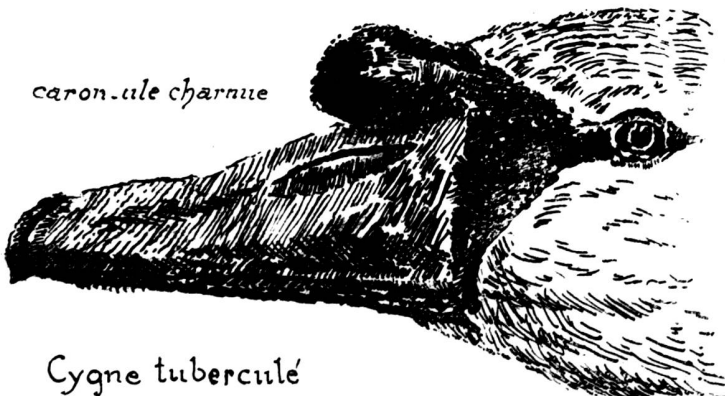
1915, septembre 25, des migratrices sont observées sur la rive du lac près de Cortaillod. Novembre 1, un groupe de 30 oies (sp ?) survole la baie et continue son vol dir. sud. Avant les froids de novembre 8 de ces palmipèdes séjournent près de Grand Champ et broutent les jeunes pousses du blé, nouvellement ensemencé ; un autre groupe de 6, se tient vers le Bied, mais ces 2 voliers ne se sont jamais mélangés - étaient-ce des oiseaux d'espèces différentes ? - 1916, fin janvier un vol se pose dans la Baie, à sa limite ; fév. 5, groupe d'une cinquantaine dans la réserve - 1917, les premiers jours de novembre, 200 migratrices au minimum survolent Auserrier - 1918, fév. 2, après-midi, près de la Tigne Ronde (Réserve), une oie isolée au vol - 1919, octobre 25, à la hauteur de l'embranchure de la Rense, observé une vingtaine d'oies volant - 1924, mi-mars, deux oies séjournent dans les champs près de Perceux, sur Bondry. - 1928, fin octobre, groupe d'une quinzaine d'ind. au repos en avant du Bied.

De temps à autre, la mauvaise saison nous amène le "cygne sauvage", au plu-

Cygne sauvage.



caron-cule charnue



Cygne tuberculé

mage blanc, dessus de la tête, la nuque dans sa partie supérieure, sont teintées de jaunâtre ; le bec est dépourvu de caroncule charnue, noir antérieurement et jaune pour le reste, pieds (voir dessin de la tête). Voici quelques notes : „ 1919, 26 novembre, observé sur un îlot de la Réserve du Fanel, un cygne sauvage endormi ; même observation le 16 février 1920 (O.-B⁽¹⁾) - 1926, janvier 8, dans la Réserve du Fanel, 8 cygnes chanteurs, dont 4 juv., sont signalés. (O.B⁽¹⁾ fasc. 5, février) - „ N° O*⁽²⁾ mars 1926, relate une observation de M^r A. R. faite dans les dits parages, il doit s'agir des mêmes migrateurs : Ce 23 janvier, 4 cygnes sauvages apparaissent et le 20 février, ils sont au nombre de 8, soit 4 adultes et 4 juv. de 1925 ; les juv. ont le plumage brun-gris avec quelques plumes blanches.

A suivre.

(1) "O. B" = Organe de la Soc. suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection. —

(2) „ N° O* " = Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux.

PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS⁽¹⁾

PAR CH^e EMERY.

(SUITE)

Cet anneau est d'une seule pièce; la matière qui le compose est assez dure, ressemblant à du Celluloïd blanc, alors que toute celle du tronc est légère et friable. L'orifice de cet anneau se prolonge à l'intérieur du tronc en un tube membraneux cylindrique très léger. Ce tube se termine à sa partie inférieure en ouverture de trompette, dont les bords sont soudés au tronc.

L'orifice de ce tube sur l'anneau est operculé à sa sortie de la volve chez le phallus N°1 par une écaille blanche de même texture que l'anneau, plane puis présentant la forme d'une écuelle à fond sphérique; une matière gélatineuse la colle sur son pourtour aux parois de l'anneau. Chez le phallus N°2 cette écaille n'existe pas, elle est remplacée par une matière figée et vitreuse formant bouchon au sommet du tube membraneux. Bouchon qui subsiste après la sortie du Champignon de la volve. Plus tard cette matière se transforme en une mince pellicule perforée en son centre. C'est encore un caractère différenciant ces deux phallus.

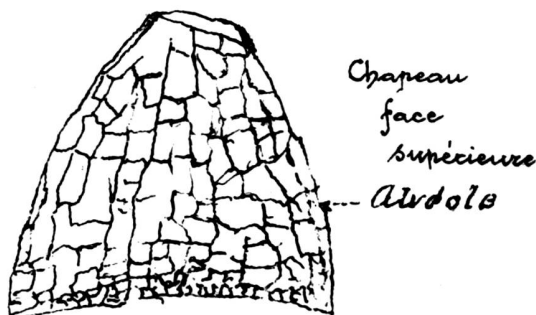
Quand au chapeau il a 6 cm. de hauteur, est conique de forme parabolique dans le haut. A la base il mesure 4 à 4,5 cm. de diamètre. C'est une membrane blanche, et mince, sa surface intérieure est unie mais ressemble à du papier chiffonné, puis étendu les plis de cette surface correspondant aux parois des alvéoles. La surface supérieure du chapeau est composée de cuvettes à fond plat, mais rugueuse (on parle toujours d'alvéoles dans les descriptions) aux parois latérales de 1 à 1,5 mm. de hauteur. La forme des cuvettes est souvent quadrangulaire, mais peut présenter d'autres formes. Toutes n'ont pas la même grandeur, celle-ci varie de 1 à 10 mm. Ce sont ces cuvettes qui contiennent la matière séminale, d'abord sous forme d'une couche épaisse de pâte collante, puis de sirop très épais de couleur vert-brun (fig 4a).

Citons à cet effet la description qu'en donne Pierre Bulliard dans son « Histoire des champignons de France, tome I, page 60.

« Si avant que la volve de la Mouille impudique ne soit crevé, vous observez au microscope cette substance charnue et viscéreuse qui doit former la partie supérieure de son chapeau, je suppose que vous en ayez enlevé avec précaution une lame

Ph. impudicus

N° 1-2.



Coupe du chapeau

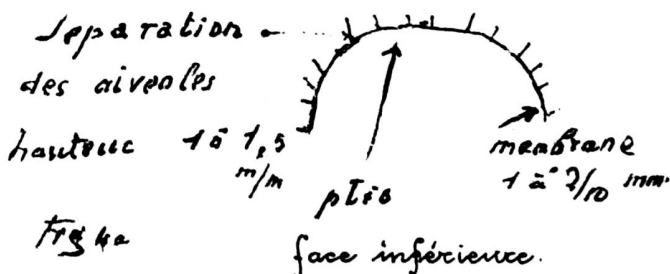


Fig 4a

(1) Voir: « Ram. de Sapin » 1938, N°1, p. 12.

mince à l'aide d'un instrument très tranchant, vous verrez qu'elle est composée d'une infinité de sinuosités disposées avec beaucoup d'ordre, vous distinguerez ses petites graines opaques, et pour l'ordinaire très nombreuses, insérées aux parois de ces sinus, et vous verrez les intervalles qu'ils laissent entre eux occupés par un fluide qui paraît être d'une consistance mucilagineuse. Si au contraire, vous attendez pour observer cette substance que le solva se soit crevé, à peine si vous pourriez distinguer ces sinuosités qui auparavant étaient disposées avec tant d'ordre, ce ne sera aussi qu'avec beaucoup de difficultés que vous apercevrez les graines, parcequ'elles se trouvent mêlées entre les plis confus de cette substance qui bientôt se convertit en une espèce de sirop mielleux et très fétide.

D'après cet exposé ne pourrait-on pas croire que ce fluide renfermé avec les graines entre les sinuosités de cette substance charnue encore dans son solva, est le fluide fécondant; que l'instant où ce solva se creve est aussi celui où ce fluide pénètre dans les graines pour en vivifier les germes."

D'après mes observations j'ajouterai à ce qui précède, que cette transformation de la masse séminale a lieu probablement peu avant la sortie du champignon de la solva, grâce à la pression très forte que celui-ci exerce sur les parois de la membrane l'enserrant. Ouvre-t-on les membranes avant le plissement de la solva, on constate que la matière séminale sur sa surface supérieure est blancheâtre, comme recouverte d'un fard. Au moment de la sortie, ou quelques instants avant, elle a la couleur brun-vert et est très humide. Si le temps est à la bise ou au vent, cette masse après la sortie de la solva se sèche et prend une couleur vert-pâle; elle ne se transforme en sirop que sous l'action de l'humidité.

Que se passe-t-il donc si le temps est au beau fixe lors de la sortie du champignon? Car j'ai observé des champignons dont le chapeau était recouvert d'une pellicule formée par la masse séminale desséchée. Dans tous ces cas ou bien la solva était priseée de masse mucilagineuse entre les deux membranes, ou l'orifice de l'anneau supérieur était recouvert d'un débris de la solva, la masse alors s'est desséchée.

La masse mucilagineuse de la solva tenant à celle-ci de coussinet pour la protéger à sa sortie de terre, joue certainement encore un autre rôle, celui de procurer éventuellement au champignon l'humidité nécessaire à la maturité de la masse séminale. Une solva transportée à la mi-octobre pendant 20 minutes, m'a glacé la main et les doigts, la température de cette masse étant inférieure à la température de l'air ambiant; j'avais déjà remarqué la chose en juillet. Par temps sec l'écaille speculant l'orifice de l'anneau se recroqueville et tombe, la masse vitreuse du phallus N°2 se transforme en une pellicule percée en son milieu d'un petit trou circulaire. De cette façon, le tronc étant poreux, il se produit au travers de celui-ci un courant d'air et comme la température est maintenue grâce à la masse mucilagineuse, l'air doit abandonner une partie de son humidité destinée à liquéfier la masse séminale.

A suivre.

NOTICE ORNITHOLOGIQUE DU 17^{me} SIÈCLE.⁽¹⁾

(SUITE)

Enfin l'oiseau mis à la balance a pesé huit livres. « Ces mesures correspondent assez bien avec celles prises sur les figures d'Aquila chrysaëtes (Linn) de Hammann (Note de M. Robert Poncey) ». Voilà à mon jugement les dimensions d'un Aigle, proprement dit, de l'Aquila des Latins, de l'oiseau en un mot que les Anciens Grecs, Romains, Egyptiens, Arabes et Juifs ont appelé communément le Roi des Oiseaux.

Sa taille, son plumage chatain ou brun avec des maillures peu sensibles; sa tête assez plate et large; son bec long, fort, crochu, noirâtre; les jambes assez courtes et jaunâtres et toutes les parties mesurées ci-dessus répondent parfaitement aux descriptions de l'aigle et à la représentation que l'on voit Gessner, à quelques différences près, que le climat, l'âge de l'oiseau, ou l'inexactitude du dessin peuvent avoir mises entre l'original de cette figure et celui dont je parle.

Je considère le plumage brun ou fauve comme la couleur naturelle de l'Aigle de la grande espèce: les noirs étant distingués de ceux-ci par le corsage, la grosseur et par d'autres endroits.

L'aigle noir de l'espèce que ceux que la Ville de Genève nourrit est plus petit et de plus long corsage; les Romains l'appelaient Valeria à cause de sa force et de sa vigueur, l'emportant à cet égard sur les autres Aigles et les Grecs le nommaient Melanoëtos à cause de sa couleur.

Quant aux autres Oiseaux de proie, ceux qui en approchaient le plus par la taille, comme le Gerfaut, l'Autour, le Sacre, ils ont des différences trop marquées, pour qu'on prenne ici le change.

Permettez, Monsieur, que je vous fasse faire encore quelques observations pour confirmer notre jugement.

L'Aigle est faible quand il se rabat, et ne peut voler longtemps dans les Plaines: Et il paraît, par ce qui nous a été dit, que cet oiseau ne s'élevait que peu dans la Vallée où il a été trouvé, et qu'il prenait d'abord terre. J'ai lu aussi quelque part que l'Aigle, après avoir dévoré sa proie, avait peine à voler, et que ce n'était qu'en s'élevant par degrés, qu'il pouvait regagner la région d'air, où il plane à l'aise. Or notre Oiseau avait le gésier bien garni, et tout fraîchement, comme nous avons pu en juger par l'état de la chair, qui en fut tirée, et qui était au rapport du faisan, la substance d'un chat, dont il avait fait sa proie.

Ses ailes de l'Aigle sont très grandes, et il étend beaucoup dans son vol. Cela répond encore à nos proportions.

L'Aigle fait son aire dans les lieux élevés, ou sur des Rochers inaccessibles, soit pour mettre les petits en sûreté, soit pour découvrir la proie sur des espaces plus étendus.

Ses Montagnes et les Rochers qui dominant sur Longue-Aigue⁽²⁾ sont de cette nature et M^{rs} Du Ferreaux⁽³⁾ y ont tué de semblables Oiseaux, par ci-devant.

Ses autres propriétés de l'Aigle, méritent d'être connues, on assure qu'il est celui de tous les Oiseaux, qui s'élève le plus haut.⁽¹⁾..... etc, etc. (suivent trois pages repro-

(1) Voir: "Rem. de Sapin" 1938, N°1, p. 10. — (2) "Longeigue" partie du Vallon qui arrose le ruisseau le Buttes, où l'oiseau a été tué. — (3) Nom d'une famille noble établie au Val de Travers.

duisant les passages de divers auteurs).

p. 86. Quant au jugement que j'ai fait de votre Oiseau, non seulement je le soumetts à vos lumières, mais vous permettrai encore que je me réserve ici la liberté de faire des recherches plus amples sur le Yantour, avant que je prononce définitivement.

Je demeure avec respect. / Monsieur / Votre très humble etc. / (sans signature).

LE TEMPS EN 1937. (2)

L'année 1937 fut chaude à Neuchâtel; sa température moyenne $9^{\circ},5$ dépasse depuis la valeur normale. Le minimum thermique $-8^{\circ},7$ se produisit le 21 décembre et le maximum $31^{\circ},8$ le 8 août. Voici les températures moyennes de chaque mois obtenues à l'Observatoire de Neuchâtel, ainsi que les valeurs normales correspondantes:

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1937	$1^{\circ},6$	$3^{\circ},7$	$3^{\circ},5$	$8^{\circ},5$	$14^{\circ},7$	$17^{\circ},2$	$19^{\circ},4$	$18^{\circ},6$	$13^{\circ},8$	$9^{\circ},4$	$3^{\circ},9$	$-0^{\circ},1$
Valeurs normales	$-0,4$	$1,1$	$4,3$	$8,7$	$13,1$	$16,5$	$18,6$	$17,8$	$14,5$	$8,9$	$4,1$	$0,7$

Ce petit tableau nous montre que par rapport à la normale, les mois les plus chauds furent février, janvier et mai. 3 mois seulement ont une température notablement inférieure à la valeur normale; ce sont mars, décembre et septembre. Les mois d'hiver furent donc, excepté décembre. Quant aux mois d'été, ils accusent tous un excédent de température. On peut donc dire qu'au point de vue du temps, l'été 1937 a été beau et n'a ressemblé en rien à son prédécesseur, l'été 1936. Le dernier gel du printemps se produisit le premier avril et le premier gel de l'automne le 7 novembre.

L'année 1937 a été très pluvieuse. La hauteur totale des précipitations atteint 1313 mm. Depuis que l'on fait les observations météorologiques à l'Observatoire (1864), seules les années 1879 et 1910 ont battu ce record. Les mois les plus pluvieux furent février (212 mm), mars (187 mm.), septembre (155 mm.) et juin (146 mm.). Le mois d'octobre, par contre, fut très peu arrosé (24 mm. seulement). Il neigea au cours de 3 jours en janvier, 9 jours en février, 4 en mars, 2 en novembre et 11 en décembre. La dernière neige du printemps tomba le 24 mars et la première de l'automne le 11 novembre. Les fortes chutes de pluie du début de l'année provoquèrent de nombreux glissements de terrains en Suisse, principalement dans la région de Douanne et de Montier (Intra Bernois).

La durée d'insolation 1650 heures est tout à fait normale. Les mois les plus ensoleillés furent juillet (270 heures), juin (240 heures), août (226 heures) et mai (225 heures). Décembre ne bénéficia que de 35,5 heures de soleil, ce qui est du reste une valeur supérieure à la normale. L'humidité relative de l'air $78,7\%$ est supérieure à la valeur normale $77,9\%$. Le baromètre oscilla entre le maximum de 732,6 mm, qu'il atteignit le 9 janvier et le 17 octobre, et le minimum de 694,2, atteint le 28 janvier. Ce minimum très accentué de la fin de janvier fut remarqué par beaucoup de personnes qui s'attendaient à de graves perturbations météorologiques. Il n'en fut rien; le baromètre remonta sans être accompagné de forts coups de vent comme on pouvait s'y attendre. Notons encore que l'on entendit pour la première fois le chant du coucou le 19 avril.

En résumé, l'année 1937 fut chaude, normalement ensoleillée, excessivement pluvieuse et assez humide.

E. Guyot.

(1) Les Poètes Grecs l'appelaient URSIPETES-ALTIVOLANS (haut volant). — (2) Voir: "Ram. de Sapin" 1937, N° 2, p. 26.